

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/04/2009

Excusés : CHARRIERE-BOUVET-RUFFIER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION –PROJET DE PERIMETRE

Monsieur le Maire rappelle que les élus de Valence Major ont engagé une réflexion pour la transformation de Valence Major et communauté d'agglomération en y associant les communes avoisinantes. La commune a participé à l'étude financière. La parole est donnée à chaque conseiller présent,

Considérant que la commune a un caractère essentiellement agricole

Considérant que le coût de fonctionnement de la nouvelle structure n'a pas été abordée, pas plus que les conséquences du projet sur les finances des petites communes, qu'il n'y a pas de visibilité à l'impact de la communauté d'agglomération sur les petites communes ni a propos de ce qu'elles peuvent réellement en retirer

Considérant qu'un regroupement avec des communes de même structure (horizon 2014) nous paraît aujourd'hui plus adapté,

Le conseil a décidé de se prononcer contre l'adhésion à la communauté d'agglomération proposée par Valence Major, 12 contre, 0 pour, 0 abstention.

POINT SUR LES PROJETS PASSERELLE ET EXTENSION BATIMENT ECOLE MATERNELLE

L'étude de ces projets a été confiée à AGC CONCEPT, plusieurs réunions ont eu lieu avec la commission bâtiment,

Pour la passerelle, la déclaration préalable sera déposée dans quelques jours,

Pour l'extension du bâtiment de l'école maternelle, le projet est élaboré en concertation avec Mme la Directrice de l'école maternelle, plusieurs esquisses ont été présentées à la commission par AGC CONCEPT.

URBANISME

Le conseil examine les demandes suivantes :

Déclaration préalable :

- création d'une piscine, la garenne, Monsieur PHILIBERT Hervé,
- installation panneaux photovoltaïques , les jardins du soleil, Monsieur LAIR Denis
- réfection façade, ouverture, le village Mme CORNILLON Michèle

DEMANDE DE MONSIEUR BARRE

Monsieur BARRE A mis en vente sa propriété sis à Montvendre, le village, et dans le cadre de cette vente demande la possibilité de créer un garage ayant accès par le parking « ancienne maison Rousset », sur le principe le conseil est d'accord, mais cet éventuel projet sera soumis au service des Bâtiments de France.

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de l'inspection Académique concernant une convention nationale dans laquelle l'ÉTAT s'engage à équiper 5000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants, le conseil trouve l'idée intéressante et après avis de Mme la directrice de l'école élémentaire décide de s'inscrire. Un dossier sera préparé et soumis à la sélection.(subvention 80 %)

LOCATION SALLE COMMUNALE

La salle communale n'est plus louée aux mois de juillet et août depuis plus de 3 ans, Mme GELIBERT demande au conseil la possibilité de louer cette salle aux mois de juillet et août aux habitants de Montvendre, le conseil est d'accord.

Le prix de location sera révisé à une prochaine séance de conseil.

PORTAGE DES REPAS

Le conseil décide de démarrer le portage des repas aux familles intéressées, à partir du 11 mai,

-Un courrier d'information et les menus seront adressés aux personnes déjà inscrites et seront également affichés à la porte de la mairie.

-Décide de faire un avenant à la régie de recettes pour l'encaissement en fin de mois du produit des repas.